

L'étude comporte trois phases. La première permet la caractérisation des systèmes mixtes dans l'agriculture régionale et plus particulièrement le repérage des systèmes (structure et fonctionnement) pouvant être qualifiés de polyculture-élevage. Cette approche est complétée par une analyse comparée des résultats économiques de deux groupes d'exploitations mixtes. Le rapprochement de l'analyse des structures et des résultats économiques met en évidence des indicateurs structurels et économiques qui peuvent caractériser la pérennité ou la vulnérabilité des groupes d'exploitations étudiés. La deuxième phase porte sur l'analyse des dispositifs de soutien public à ces systèmes notamment les aides PAC et de mettre en perspective les conséquences de la réforme de la PAC engagée en 2015. Enfin la troisième phase porte sur l'exploration des déterminants du maintien de l'atelier d'élevage dans les systèmes mixtes et fera l'objet d'un travail complémentaire avec une approche sociologique et qualitative.

Sommaire

Méthode et classement typologique	2 à 3
Les systèmes de polyculture élevage dans l' agriculture régionale	4 à 5
Groupe 1: COP dominantes	6 à 9
Groupe 2: polyculteur éleveur	9 à 11
Groupe 3: polyculteur poly éleveur	12 à 14
Groupe 4: polyculteur mixte	15 à 17
Résultats économiques des groupes 1 et 2	18 à 19
Aides PAC et incidences de la réforme	19 à 21

Méthode

Principes de la classification typologique

La population étudiée correspond aux exploitations du RA 2010 et du RA 2000 classées du point de vue typologique par la méthode INOSYS à savoir les exploitations moyennes, grandes et petites repêchées du fait des unités de travail annuel (UTA) présentes dans l'exploitation. Ainsi, ce sont 36 277 exploitations qui font partie du champ de l'étude. Près de 11 000 petites exploitations ont été éliminées.

Le classement typologique INOSYS n'est toutefois pas retenu pour caractériser les exploitations de polyculture-élevage. Un travail spécifique a été conduit pour les caractériser et celles qui potentiellement ont pu dans un passé récent être mixtes et qui en 2010 sont notamment spécialisées en grandes cultures. De ce fait, ce sont 19 OTEX (orientation technico-économique) qui sont retenues pour constituer la population de l'étude soit **13 400 exploitations**.

Les critères de classification utilisés

2 indicateurs ont permis de faire un premier classement des exploitations: la production brute standard (PBS animale potentiel de production) et les surfaces fourragères.

La population a ainsi été partagée en 4 champs :

- le champ C1 des exploitations ayant à la fois une production animale, végétale et des surfaces fourragères
- le champ C2 des exploitations ayant une production animale et végétale sans surface fourragère
- le champ C3 des exploitations ayant qu'une production végétale et des surfaces fourragères
- le champ C4 des exploitations ayant qu'une production végétale sans surface fourragère

Les groupes d'exploitation

Un indicateur groupe d'OTEX a été créé pour regrouper les exploitations

OTEX grandes cultures: 1510,1610,1620,1660

OTEX polyculture: 6110, 6120,6130,6140,6150,6160

OTEX culture élevage laitier: 8310 et 8320

OTEX culture élevage viande: 8330 ,8340 et 8420

OTEX cultures et élevage granivores: 8410

OTEX cultures et poly-élevage :8440

OTEX polycultures et cultures spéciales (légumes, viticulture ou arbo): 1630 et 1640

Un indicateur groupe d'activité de production animale dominante a été créé

Activité équine

Production bovins viande

Production bovins mixte

Production herbivores (bovins et ovins)

Production granivores (volailles ou porcs)

Autres productions animales

La combinaison groupe d'OTEX et indicateur de production animale a permis de définir des groupes et des types d'exploitations en tenant compte de la dimension économique de ces dernières : petites, moyennes et grandes (voir répartition dans le tableau page 2).

Champ et groupes d'exploitation étudiés

<p>Champ 1 :</p> <p>Groupe 1 : céréales oléo-protéagineux (COP) et une production animale</p> <p>Groupe 2 : céréales oléo-protéagineux et productions bovins</p> <p>Groupe 3 : polyculteur - polyéleveurs</p> <p>Groupe 4 : polyculture et production animale</p> <p>Champ 2 :</p> <p>Petites exploitations</p> <p>Moyennes et grandes COP, herbivores</p> <p>Moyennes et grandes COP, volailles et herbivores</p> <p>Moyennes et grandes COP, polyculture</p> <p>Autres</p>	<p>Champ 3 :</p> <p>Petites COP</p> <p>Moyennes et grandes COP</p> <p>Moyennes et grandes COP et polyculture</p> <p>Champ 4 :</p> <p>Petites COP</p> <p>Moyennes et grandes COP</p> <p>Moyennes et grandes polyculture</p>
--	--

Le classement des exploitations

Champ	Groupes et types	Effectif		Evolution (%)	%		Evolution (%)
		2 010	2 000	2010/2000	2 010	2 000	Point
Pa>0 et SF>0	Equins_COP	156			0		
	Petites_COP	490			1		
	Moyennes ou Grandes COP_BO	892			2		
	Moyennes ou Grandes COP_VO	387			1		
	Groupe 1: C1_COP_PA	1 925	3 043	-37	5	7	-1
	Equins	83			0		
	Petites_BO	453			1		
	Moyennes ou Grandes_BO	1 041			3		
	Moyennes ou Grandes_HE	230			1		
	Groupe 2: C1_COP_BO	1 807	2 725	-34	5	6	-1
	Equins	12			0		
	Petites_PC_PE	226			1		
	Moyennes et grandes_PC_PE	290			1		
	Moyennes et grandes_PC_PE	446			1		
	Groupe 3: C1_PC_PE	974	2 189	-56	3	5	-2
	Equins	36			0		
	Petites_PC_PA	92			0		
	Moyennes et Grandes_PC_PA	205			1		
	Moyennes et grandes_PC_PA	233			1		
	Groupe 4: C1_PC_PA	566	1 045	-46	2	2	-1
C1	5 272	9 002	-41	15	19	-5	
Pa>0 et SF=0	Petites_PC	290			1		
	Moyennes et grandes_COP_VO	608			2		
	Moyennes et grandes_COP_PA	155			0		
	Autres	48			0		
	C2	1 101	3 210	-66	3	7	-4
	Petites_COP	1 074			3		
	Moyennes et grandes_COP	1 364			4		
	Moyennes et grandes_COP_PC	192			1		
	C3	2 630	995	164	7	2	5
	Petites_COP	982			3		
Pa=0 et SF=0	Moyennes et grandes_COP	2 971			8		
	Moyennes et grandes PC	448			1		
	C4	4 401	3 385	30	12	7	5
	Exploitations mixtes (C1+C2)	6 373	12 212	-48	18	26	-9
	Exploitations polyculture_élevage (PE)	4 016			11		
	Ensemble	13 404	16 592	-19	37	36	1
	Inosys	36 277	46 593	-22	100		
	Ensemble INOSYS (36 000 exploitations)						

Indicateurs utilisés pour caractériser la dimension de l'atelier d'élevage et l'âge moyen des co exploitants d'une exploitation

Âge des co exploitants	valeur de l'indicateur
moins de 50 majoritaire	30
moyenne 50 ans	20
plus de 50 ans majoritaire	10

Capacités d'élevage	valeur de l'indicateur
faible	10
moyenne	20
forte	40

Polyculture-élevage dans l'agriculture Midi-Pyrénées

Repères :

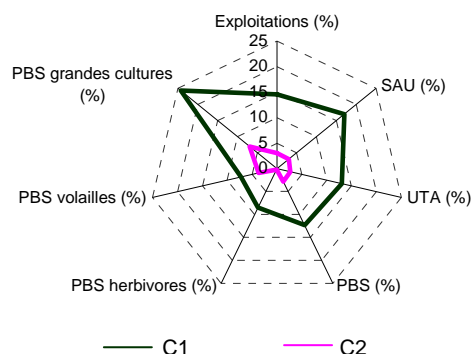
En 2010, 36 722 exploitations sont classées comme professionnelles (moyennes, grandes et petites repêchées, classification INOSYS).

2 principaux types d'exploitation mixtes :

- exploitation ayant une production animale et des surfaces fourragères (**C1, 5274 soit 15 %**)
- exploitations ayant une production animale sans surface fourragère (**C2, 1100 soit 3 %**)

Les 5274 exploitations du champ 1 sont classées en 4 groupes selon leur production principale: **groupe 1** (C1-COP), **groupe 2** Viande (C1_po_V), **groupe 3** polyculteur poly éleveur (C1_poly_E) et **groupe 4** polyculture (C1_po_C).

Forte contribution à la filière grandes cultures



Les systèmes mixtes dans l'agriculture régionale

Production

Les exploitations mixtes représentent 15 % du potentiel de production de la région Midi-Pyrénées (342 millions d'€ en 2010):

- 9 % du produit animal soit 120 millions d'€
- 23 % du produit végétal soit 222 millions d'€

Les ateliers de production «herbivores» des exploitations mixtes contribuent à 8 % du potentiel de production des exploitations herbivores de la région et l'atelier volailles à 11 % du potentiel de production volaille.

En moyenne, l'atelier grandes cultures représente **54 %** du potentiel de production des exploitations mixtes et 30 % du potentiel grandes cultures régional

Exploitations et emploi

18 % des exploitations professionnelles de la région sont classées mixtes 16% des unités de travail annuel (9100 UTA) pour 6 374 exploitations soit en moyenne 1,4 UTA par exploitation.

Moyens de production

Les exploitations mixtes détiennent 20 % de la SAU régionale

- 11 % de la surface en herbe soit 109 000 ha (qui en moyenne représente 26 % de leur SAU)
- 24 % des terres labourables soit 378 000 ha (qui représente en moyenne 74 % de leur SAU)

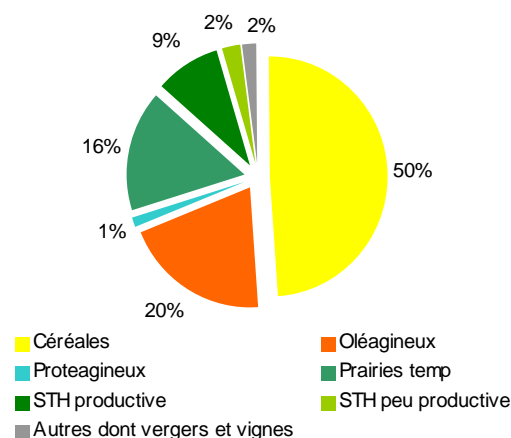
Mais seulement 10 % des UGB herbivores

- 23 % des vaches des exploitations professionnelles de la région (dont 8 % des laitières)
- 16 % des places pour vaches en bâtiments bovins soit 115 000 places
- 6 % des brebis nourrices (têtes)

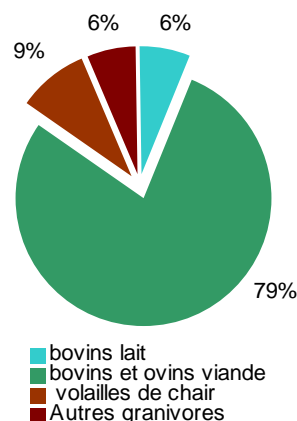
Et 6 % des UGB granivores des exploitations professionnelles de la région

- 11 % des poulets de chair
- 7 % des canards à gaver
- 10 % de la surface des bâtiments en volaille de chair
- 6 % des capacités en bâtiments pour truies

Les COP (céréales, oléagineux et protéagineux) très majoritaires

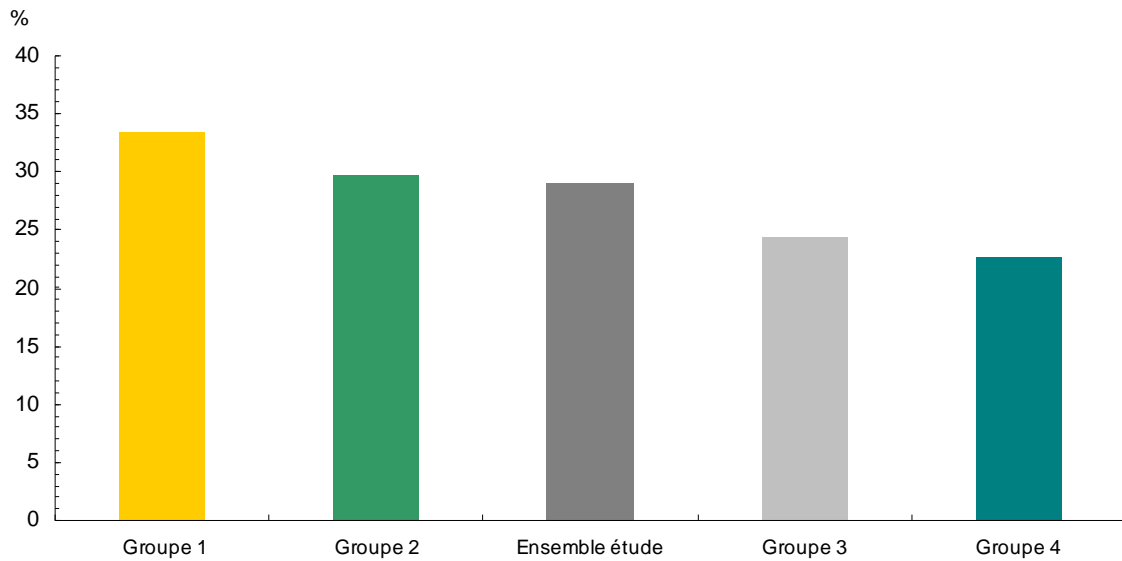


Les UGB bovins viandes très majoritaires



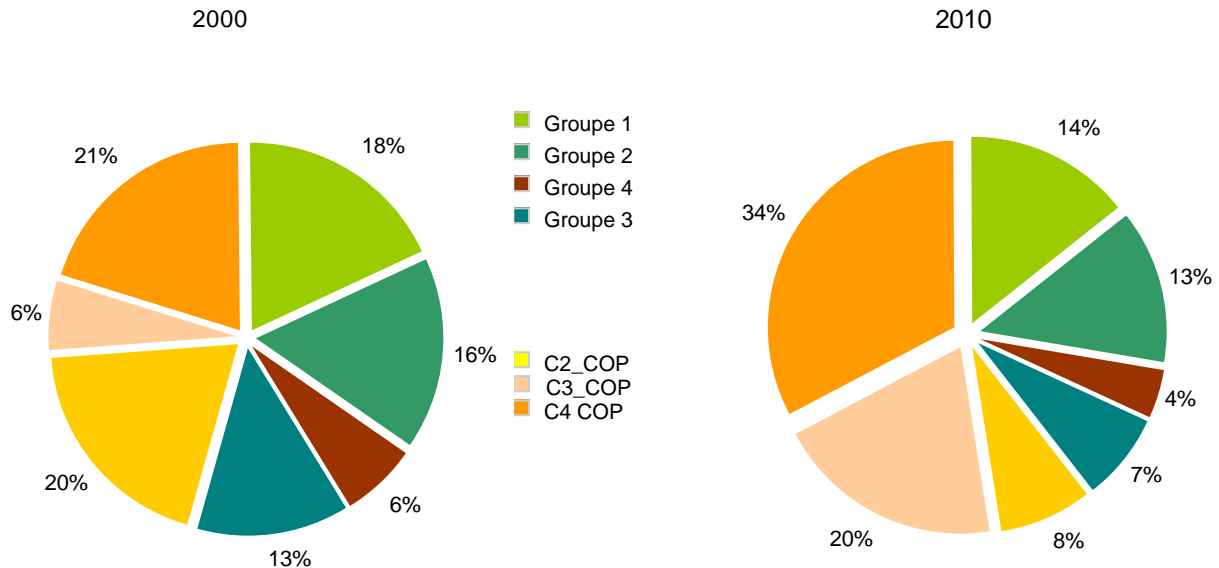
Des exploitations plus petites en grandes cultures

Part des petites exploitations selon les groupes



La part des petites exploitations non professionnelles diminue selon la diversité des ateliers de production aussi bien en poly élevage qu'en polyculture.

Evolution 2000-2010: la part des exploitations mixtes (C1+C2) passe de 66 % à un peu moins de 50 %



La diminution des exploitations affecte principalement les polyculteurs éleveurs et notamment les groupes 3 (moins 6 points) et C2-COP (exploitations ayant un atelier hors sol). En revanche, la part des exploitations sans élevage et conservant des surfaces fourragères (C3 COP) progresse fortement (plus 14 points). La proportion des groupes 1, 2 et 3 diminue de 9 points.

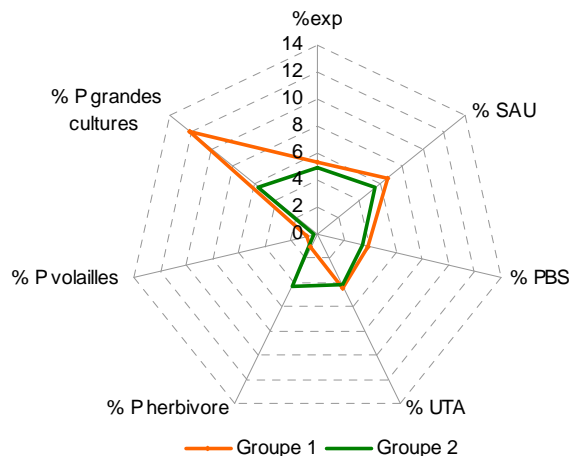
Groupe 1: COP dominantes et production animale (C1_COP_PA)

Groupe1 C1_COP_PA

En 2010, les 1925 exploitations (36 %) classées dans le groupe 1 représentent 32 % de la PBS totale et 14 % de la PBS animale des exploitations du champ 1. 40 % de la SAU est concentré dans ce groupe et 22 % des surfaces en herbe. Trois principaux types d'exploitation selon leur dimension économique et les productions présentes:

- les petites exploitations (**490**)
- les exploitations moyennes et grandes ayant une production animale principale (PAP) « bovins » (**892**)
- les exploitations moyennes et grandes ayant une PAP « volailles » (**387**)

Une contribution principale à la filière grandes cultures



Caractéristiques des 490 petites exploitations

- 1/4 de l'effectif total se répartit en 2 types :
 - les petites exploitations ayant une production animale bovine (120)
 - les petites exploitations ayant une production animale de volailles (318)

Production et productivité faible

La contribution de ces petites exploitations à la production globale de groupe est très faible, 6 % du total et 6 % du produit animal.

Ce sont des exploitations avec une très faible productivité 16 000 € par UTA et 30 ha /UTA pour les exploitations avec un atelier herbivore et 10 000 €/UTA et 21 ha /UTA pour les autres. Ces exploitations utilisent encore près de 4 500 ha d'herbe pour 12 000 ha de SAU (soit en moyenne 1/3 de leur SAU). Les exploitations herbivores produisent principalement des veaux de boucherie mais les capacités d'élevage sont modestes, au total 3600 places en bâtiments bovins. Les exploitations ayant une production de volailles ont de très faibles capacités en bâtiment de volailles.

Travail et emploi limité

Ces exploitations utilisent en moyenne l'équivalent d'une unité de travail annuel. 56 % des exploitants des structures herbivores sont à temps plein alors que pour les structures avec une production de volaille, il n'est plus que de 45 %. La proportion de pluriactifs et de retraité atteint 35 % des exploitants en volailles et 21% en bovins.

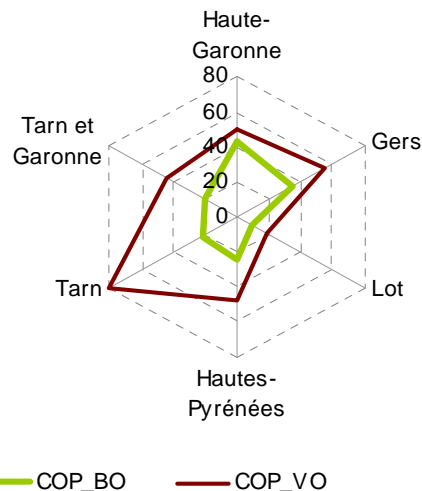
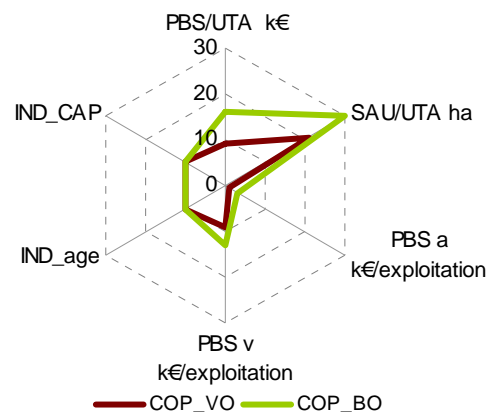
Les bénéficiaires de DJA représentent moins de 25 % des co-exploitants 2010. Ce sont de petites exploitations sous forme individuelles qui maîtrisent le foncier (faire valoir direct très majoritaire).

Démographie et devenir incertain

Les exploitants sont globalement âgés (majoritairement au dessus de 55 ans) **et à 50 % sans successeur connu**

3 évolutions prévisibles pour ces exploitations :

- la retraite de l'exploitant soit environ **6 000 ha** de SAU à reprendre
- la reprise dans la structure actuelle pour 45% des exploitations :
 - maintien des productions animales
 - abandon de l'élevage et des 2 200 ha de STH
- l'agrandissement:
 - reprise de terres avec maintien de l'élevage



Caractéristiques des 892 exploitations moyennes ou grandes (BO)

- 46 % de l'effectif total se répartit en 2 types :
 - les exploitations moyennes ayant une production bovine (681)
 - les grandes exploitations ayant une production bovine (211)

Production et productivité moyenne

La contribution de ces exploitations à la production globale de groupe 1 est de 62 % du total et 77 % de son produit animal. Ce sont des exploitations avec une bonne productivité, en moyenne de 54 000€ par UTA et 72 ha /UTA (71 000 € et 88 ha pour les grandes). Ces exploitations utilisent 16 000 ha d'herbe pour 90 000 ha de SAU (soit en moyenne 18 % de la SAU). La production animale représente moins de 20% de la production totale. Les grandes exploitations herbivores produisent principalement des bovins de boucherie pour les exploitations moyennes et des broutards et des bovins de boucherie pour les grandes. En moyenne, le cheptel est de 10 UGB pour les moyennes et 50 pour les grandes. Les capacités de production sont de l'ordre de 13 000 places (7 500 vaches) dans les bâtiments des grandes et 22 000 places (12 000 vaches) pour les moyennes.

Travail, emploi et foncier

Ces exploitations utilisent 1 unité de travail annuel pour les moyennes à près de 2 pour les grandes.

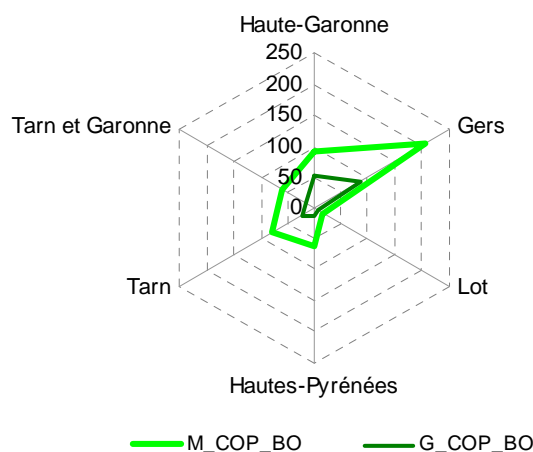
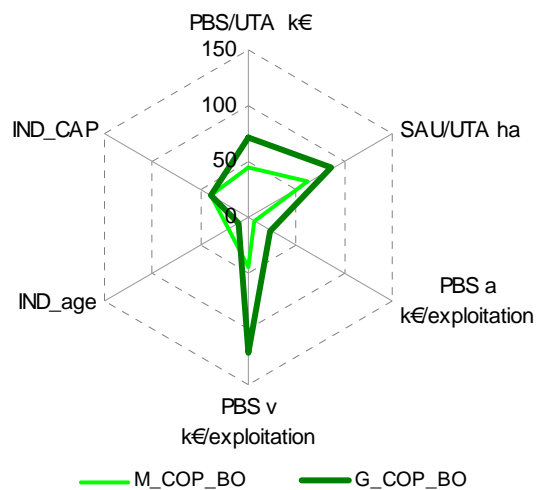
75 à 90 % des co-exploitants des structures herbivores sont à temps plein. La proportion de pluriactifs et de retraités est de 12 % pour les moyennes et 7% pour les grandes. Les bénéficiaires de DJA représentent plus de 53% des co exploitants des structures moyennes et 62 % des co exploitants des grandes structures. 75 % et 25 % des exploitations sont sous forme sociétaires respectivement pour les grandes exploitations et les moyennes. 46 % des terres en fermage (témoignage d'un processus d'agrandissement). L'agrandissement semble s'opérer par développement de l'atelier végétal comme le montre le profil des moyennes et des grandes exploitations de ce type.

Démographie et devenir incertain

Les exploitants sont plus âgés dans les grandes exploitations (plus de 50 ans majoritaires) **et plus jeunes dans les moyennes** (moins de 50 ans majoritaires)

2 évolutions prévisibles pour ces exploitations :

- la reprise dans la structure actuelle pour une majorité des exploitations :
 - maintien de l'exploitation et des productions animales
 - maintien de l'exploitation et abandon de l'élevage (5000 ha de STH)
- l'agrandissement des exploitations:
 - reprise de terres avec maintien de l'élevage et des surfaces fourragères
 - reprise de terres labourables et abandon de l'élevage



Caractéristiques des 387 exploitations moyennes ou grandes

Un peu plus du 20% de l'effectif total se répartit en 2 types:

- les exploitations mixtes de dimension moyennes ayant une production de volailles (323)
- les grandes exploitations ayant une production de volaille (63)

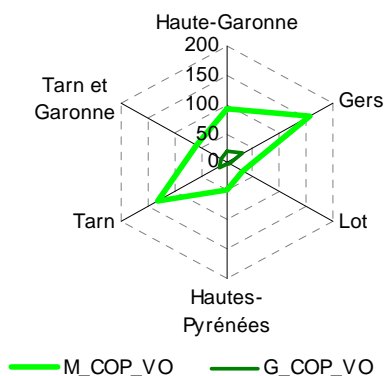
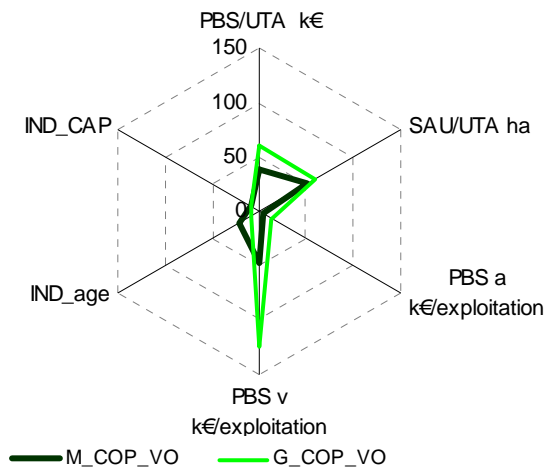
Production et productivité moyenne:

La contribution de ces exploitations à la production globale de groupe 1 est de 23 % du total et 13 % du produit animal. Ce sont des exploitations avec une bonne productivité 38 000€ par UTA et 52 ha /UTA (60 000€ et 62 ha pour les grandes). Ces exploitations utilisent 2 000 ha d'herbe pour 30 000 ha de SAU (soit en moyenne 7 % de la SAU). Les exploitations ont un atelier volailles de faible dimension économique, moins de 5 000€ de PBS. Les capacités de production sont limitées (moins de 5 000 m² de bâtiment volailles de chair).

Travail, emploi et foncier

Ces exploitations utilisent plus de 2 unités de travail annuel pour les grandes et 1,3 UTA pour les moyennes.

62 à 90 % des co-exploitants des structures sont à temps plein. La proportion de pluri-actifs et de retraités est inférieure à 5 % pour les grandes et de 48 % pour les moyennes. Les bénéficiaires de DJA représentent plus de 48 % des co exploitants des structures moyennes et 71 % des co exploitants des grandes structures. 75 % et 23 % des exploitations sont sous forme sociétaires respectivement pour les grandes exploitations et les moyennes. 45 % des terres en fermage (processus d'agrandissement). Le développement de l'atelier végétal semble être la principale voie d'agrandissement des exploitations avec un renforcement significatif de la productivité du travail.



Démographie et devenir plutôt assuré

Les exploitants sont plus jeunes dans les exploitations moyennes (moins de 50 ans majoritaires et 44 % sans successeur) et plus âgés dans les grandes (plus de 50 ans majoritaires et 28 % sans successeur)

2 évolutions prévisibles pour ces exploitations :

- la reprise dans la structure actuelle pour une majorité des exploitations notamment les grandes :
 - maintien de l'exploitation et abandon de l'élevage (4 500 ha de STH)
- l'agrandissement des exploitations:
 - reprise de terres avec maintien de l'élevage ou développement de l'atelier volailles
 - reprise de terres labourables et abandon de l'atelier volaille

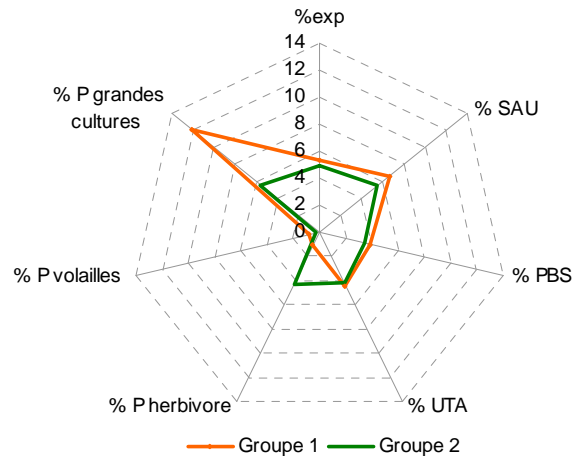
Groupe 2 : polyculteur éleveur (C1_COP_PA)

Groupe 2 : C1_COP_BO

En 2010, 1 809 exploitations sont classées dans ce groupe soit **34 %** des exploitations qui représentent **28 %** de sa PBS totale et **40 %** de sa PBS animale des exploitations du champ 1. **29 %** de la SAU des exploitations C1 est dans ce groupe et **48 %** des surfaces en herbe. Trois principaux types d'exploitation selon leur dimension économique et les productions :

- les petites exploitations (**453**)
- les exploitations moyennes et grandes ayant une production animale « bovins » (**1043**)
- les exploitations moyennes et grandes ayant une production animale mixte (**230**)

Contribution équilibrée à la filière grandes cultures et bovins viande



Caractéristiques des 453 petites exploitations

- 1/4 de l'effectif
- 2 types:
 - les exploitations n'ayant qu'une production de bovins viande (376)
 - les exploitations ayant une production animale mixte (77)

Production et productivité modeste

La contribution de ces exploitations à la production globale du groupe est inférieure à 7 % du total et 7 % du produit animal. Ce sont des exploitations avec une faible productivité 13 500€ par UTA et 24 ha /UTA. Ces exploitations utilisent 6 800 ha d'herbe pour 11 000 ha de SAU (soit en moyenne 58 % de leur SAU). Les exploitations ont un atelier bovins de boucherie de faible dimension économique, En moyenne, 7 000€ de PBS animale par exploitation. Les capacités de production sont limitées et de l'ordre de 10 000 places au total dans les bâtiments bovins.

Travail et emploi limité, foncier maîtrisé

Ces exploitations utilisent 1 unité de travail annuel et moins de 1 UTA pour les mixtes.

60 % des co-exploitants sont à temps plein. La proportion de pluri-actifs et de retraité se situe autour de 25 %. Les bénéficiaires de DJA représentent 20 % des co exploitants. Plus de 90% sont sous forme individuelle et plus de 70 % des terres en faire valoir direct.

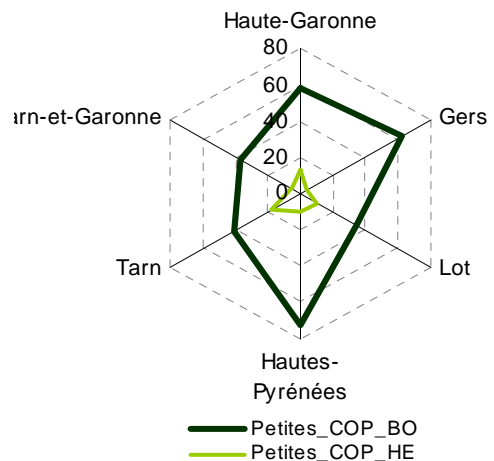
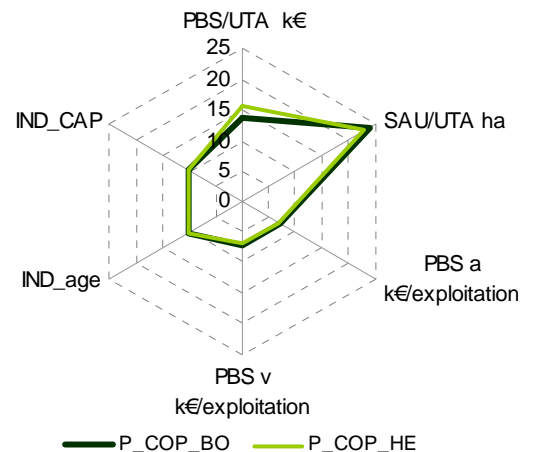
Démographie et devenir incertain

Les exploitants âgés et un sur deux sans successeur

(plus de 50 ans majoritaires)

2 évolutions prévisibles pour ces exploitations :

- la reprise dans la structure actuelle dans une optique de pluriactivité
 - abandon de l'élevage pour simplifier le travail (1 300 ha de STH)
 - maintien de l'élevage
- l'agrandissement des exploitations en récupérant des terres en fermage ou création de société :
 - reprise de terres avec maintien ou développement de l'élevage
 - reprise de terres labourables et abandon de l'atelier viande



Caractéristiques des 1043 exploitations

- 60 % de l'effectif
- 2 types:
 - les exploitations moyennes de bovins viande (902)
 - les grandes exploitations de bovins viande (141)

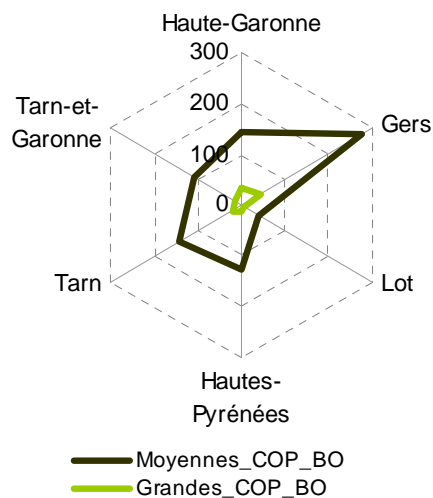
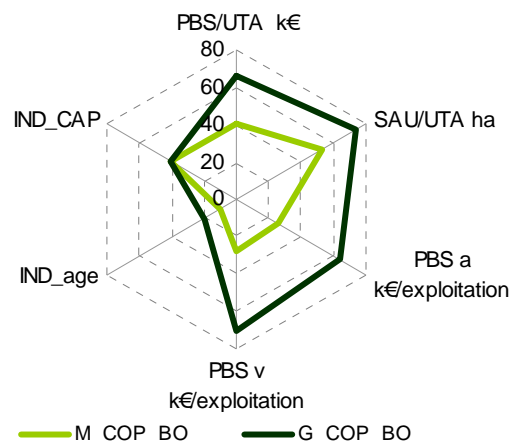
Production et productivité moyenne

La contribution de ces exploitations à la production globale de groupe représente 71 % du total et 71 % du produit animal. Ce sont des exploitations avec une productivité moyenne 44 500€ par UTA pour les moyennes et 66 000 pour les grandes et respectivement 57 et 73 ha /UTA. Ces exploitations utilisent 41 000 ha d'herbe pour 86 000 ha de SAU (soit en moyenne 50 % de leur SAU). Les exploitations ont un atelier bovin de boucherie et pour les plus grandes brotards et bovins de boucherie. La dimension économique est correcte de 25 000 €/exploitation pour les moyennes et 64 000 €. Les capacités de production sont solides et proche de 93 000 places dans les bâtiments bovins.

Travail et emploi conséquent, foncier en partie maîtrisé

Ces exploitations utilisent de 1,4 unité de travail annuel à près de 2 pour les plus grandes.

Plus de 80 % des co-exploitants sont à temps plein. La proportion de pluriactifs et de retraité est faible, moins de 10 %. Les bénéficiaires de DJA représentent plus de 50 % des co exploitants des exploitations moyennes et 70 % des grandes. Près de 80 % sont sous forme individuelle mais les formes sociétaires sont majoritaires pour les grandes (75 %). Près de 60 % des terres sont en faire valoir direct. L'agrandissement est équilibré et porte sur les deux ateliers avec renforcement de la productivité du travail.



Démographie et devenir plutôt assuré

Les exploitants majoritairement plus jeunes dans les grandes exploitations (moins de 50 ans) et ayant un successeur (86 %)

2 évolutions prévisibles pour ces exploitations :

- la reprise dans la structure actuelle
- l'agrandissement des exploitations et maintien ou développement de l'élevage :
 - agrandissement en reprenant des terres labourables
 - développement de l'élevage

Caractéristiques des 230 exploitations

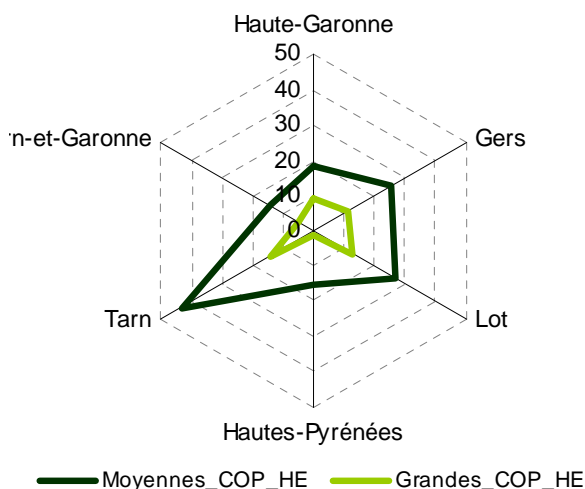
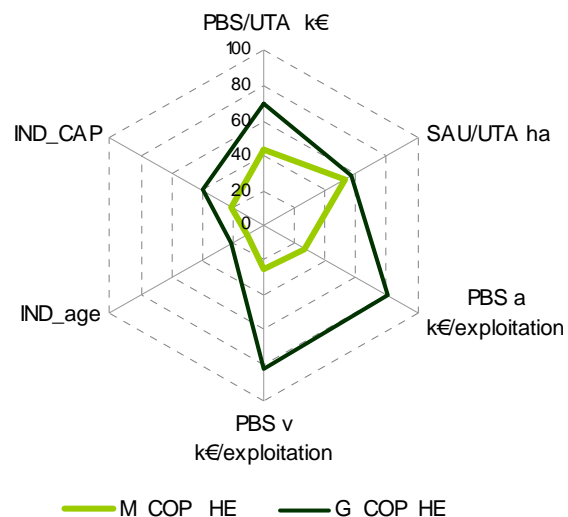
- 13 % de l'effectif
- 2 groupes:
 - les exploitations moyennes ou grandes ayant une production de bovins (165)
 - les exploitations moyennes ou grandes ayant une production d'herbivores (65)

Production et productivité moyenne

La contribution de ces exploitations à la production globale de groupe représente 18 % du total et 18 % du produit animal. Ce sont des exploitations avec une productivité moyenne 43 000 € par UTA pour les systèmes bovins et 70 000 pour les systèmes viande. 51 ha /UTA pour bovins et 57 pour les autres. Ces exploitations utilisent 9 000 ha d'herbe pour 19 000 ha de SAU (soit en moyenne 46 % de leur SAU). Les exploitations ont un atelier bovin de boucherie, et pour les plus grandes bovins de boucheries et ovins. Les ateliers « animal » sont de bonne dimension économique près de 26 000 €/exploitation pour bovins et près de 80 000€ pour les autres. Les capacités de production sont solides et de proche de 20 000 places dans les bâtiments bovins et de 20 000 brebis nourrices.

Travail, emploi et foncier

Ces exploitations utilisent de 1,5 unité de travail annuel pour les "bovins" et à près de 2 pour les "herbivores". Plus de 80 % des co-exploitants sont à temps plein dans les structures laitières et 50 % pour les exploitations "bovins". La proportion de pluriactifs et de retraité est faible, moins de 20 %. Les bénéficiaires de DJA représentent plus de 50 % des co exploitants. Près de 50 % sont sous forme individuelle. Moins de 60 % des terres sont en faire valoir direct. L'agrandissement se fait sur les 2 ateliers avec renforcement de la productivité du travail.



Démographie et devenir plutôt assuré en système viande

Les exploitants majoritairement plus jeunes (moins de 50 ans) notamment dans les grandes exploitations, une succession mieux assurée en système "herbivores"

2 évolutions prévisibles pour ces exploitations :

- le maintien dans la structure actuelle
- l'agrandissement des exploitations et maintien ou abandon de l'élevage :
 - agrandissement et abandon l'activité laitière
 - reprise de terres avec maintien ou simplification de l'élevage (abandon d'un atelier)

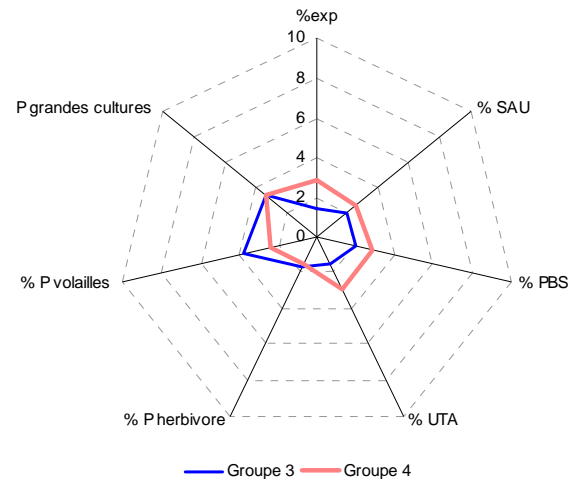
Groupe 3: polyculteur poly éleveur (C1_PC_PE)

Groupe 3: C1_PC_PE

En 2010, 974 exploitations sont classées dans ce groupe, soit 18 % des exploitations qui représentent 27 % de sa PBS totale et 42 % de sa PBS animale. 18 % de la SAU des exploitations est dans ce groupe et 17 % des surfaces en herbe. Trois principaux groupes d'exploitation selon leur dimension économique et les productions :

- petites exploitations poly élevage (226)
- les exploitations moyennes et grandes ayant une production granivores (446)
- moyennes et grandes ayant une production animale « bovins mixtes » (290)

Contribution à la filière volailles et herbivores



Caractéristiques des 226 petites exploitations

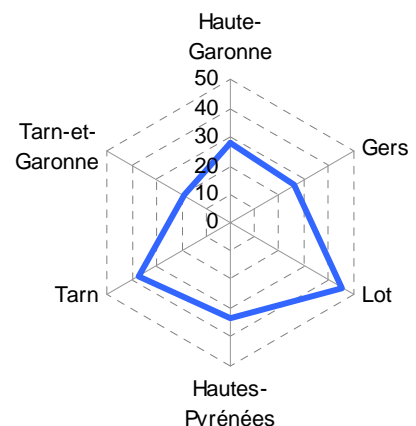
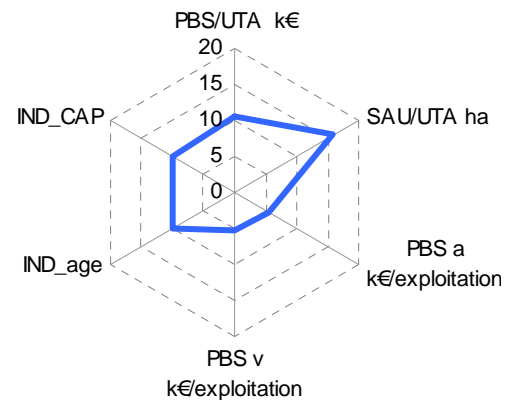
- 23 % de l'effectif
- 1 types:
 - les petites exploitations bovines

Production et productivité faibles

La contribution de ces exploitations à la production globale de groupe représente 3 % du total et 3 % du produit animal. Ce sont des exploitations avec une productivité moyenne 11 000 € par UTA et 11 ha / UTA. Ces exploitations utilisent 2 200 ha d'herbe pour 3 700 ha de SAU (en moyenne 60 % de la SAU). Les exploitations ont un atelier bovin de boucherie très modeste, 5500€/exploitation. Les capacités de production sont limitées à 2 400 places dans les bâtiments bovins.

Travail et emploi conséquent, foncier en partie maîtrisé

Ces exploitations utilisent de 1 unité de travail annuel. Plus de 48 % des co-exploitants sont à temps plein. La proportion de pluriactifs et de retraité est de 38 %. Les bénéficiaires de DJA représentent plus de 13 % des co-exploitants. 96 % sont sous forme individuelles. 77 % des terres sont en faire valoir direct.



Démographie et devenir plutôt assuré

Les exploitants très âgés

2 évolutions prévisibles pour ces exploitations :

- la reprise dans la structure actuelle :
 - abandon de l'atelier animal (2 200 ha d'herbe)
 - maintien de l'élevage
- l'agrandissement des exploitations et de l'atelier animal

Caractéristiques des 446 exploitations

- 46 % de l'effectif
- 1 type
 - les exploitations moyennes ou grandes ayant une production de bovins

Production et productivité moyenne

La contribution de ces exploitations à la production globale de groupe représente 55 % du total et 54 % du produit animal. Ce sont des exploitations avec une productivité moyenne 60 000 € par UTA et 39 ha / TA.

Elles gèrent 8500 ha d'herbe pour 32 000 ha de SAU (27 %). Les exploitations ont des ateliers veaux de boucherie et/ou porc à l'engrais et/ou volailles de bonne dimension économique soit 60 000 €/exploitation. Les capacités de production sont solides: 24 000 places (dont 11 000 veaux de boucherie) en bâtiment bovins et 9 000 places de porc à l'engrais et/ou 78 000 m2 dans des bâtiments volailles de chair.

Travail et emploi conséquent, foncier en partie maîtrisé

Ces exploitations utilisent de 1,9 unité de travail annuel.

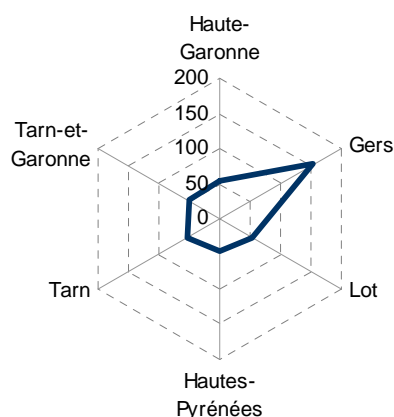
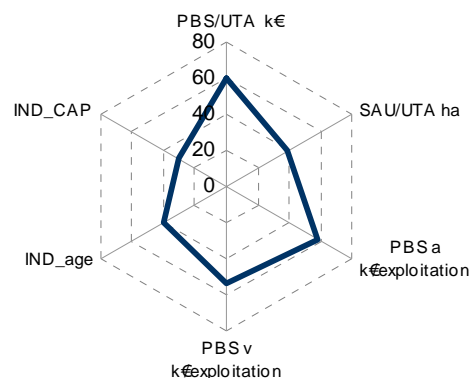
Plus de 86 % des co-exploitants sont à temps plein. La proportion de pluri actifs et de retraité est très faible. Les bénéficiaires de DJA représentent plus de 67 % des co exploitants. 41 % sont sous forme sociétaires. 53 % des terres sont en faire valoir direct.

Démographie et devenir plutôt assuré

Les exploitants majoritairement jeunes au dessous de 50 ans

2 évolutions prévisibles pour ces exploitations :

- la reprise dans la structure actuelle
- l'agrandissement des exploitations :
 - agrandissement et spécialisation animale



Caractéristiques des 290 exploitations

- 1/3 de l'effectif
- 1 types
 - les exploitations moyennes ou grandes bovins mixtes

Production et productivité moyenne

La contribution de ces exploitations à la production globale de groupe représente 42 % du total et 43 % du produit animal. Ce sont des exploitations avec une productivité moyenne 67 000 € par UTA et 51 ha / UTA. Elles gèrent 7000 ha d'herbe pour 30 000 ha de SAU (25%) Les exploitations ont des ateliers bovins lait et/ou bovins de boucherie et/ou volailles de bonne dimension économique soit 73 000 €/exploitation. Les capacités de production sont solides: 22 000 places (dont 9000 vaches laitières) en bâtiment bovins et 3 500 m2 dans les bâtiments volailles de chair.

Travail et emploi conséquent, foncier en partie maîtrisé

Ces exploitations utilisent de 2 unités de travail annuel.

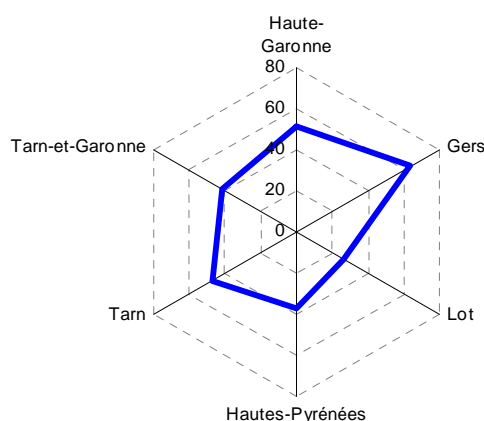
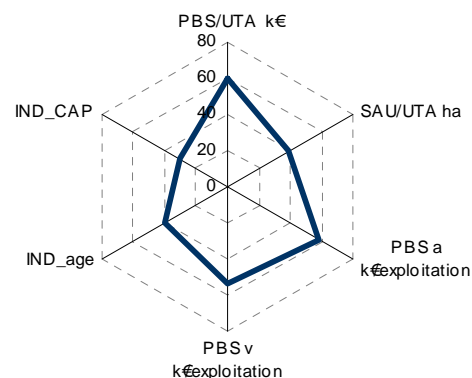
Plus de 83 % des co-exploitants sont à temps plein. La proportion de pluriactifs et de retraité est très faible. Les bénéficiaires de DJA représentent plus de 66 % des co exploitants. Près de 67 % sont sous forme sociétaires. 56 % des terres sont en faire valoir direct.

Démographie et devenir plutôt assuré

Les exploitants majoritairement jeunes e dessous de 50 ans

2 évolutions prévisibles pour ces exploitations :

- la reprise dans la structure actuelle
- l'agrandissement des exploitations
 - agrandissement et spécialisation animale



Caractéristiques des 290 exploitations

- 1/3 de l'effectif
- 1 types
 - les exploitations moyennes ou grandes bovins mixtes

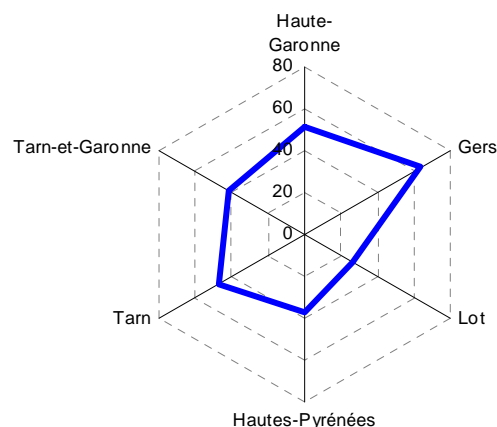
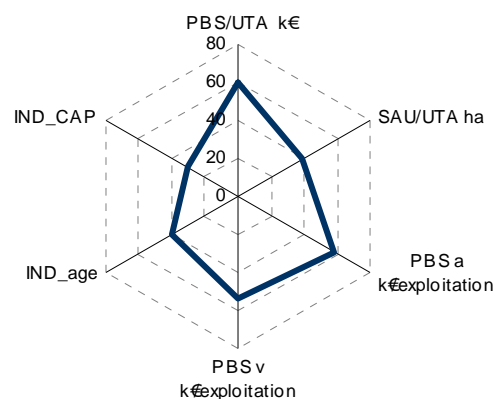
Production et productivité moyenne

La contribution de ces exploitations à la production globale de groupe représente 42 % du total et 43 % du produit animal. Ce sont des exploitations avec une productivité moyenne 67 000 € par UTA et 51 ha /UTA. Elles gèrent 7 000 ha d'herbe pour 30 000 ha de SAU (25 %) Les exploitations ont des ateliers bovins lait et/ou bovins de boucherie et/ou volailles de bonne dimension économique soit 73 000 €/exploitation. Les capacités de production sont solides: 22 000 places (dont 9000 vaches laitières) en bâtiment bovins et 3 500 m2 dans les bâtiments volailles de chair.

Travail et emploi conséquent, foncier en partie maîtrisé

Ces exploitations utilisent de 2 unités de travail annuel.

Plus de 83 % des co-exploitants sont à temps plein. La proportion de pluriactifs et de retraité est très faible. Les bénéficiaires de DJA représentent plus de 66 % des co exploitants. Près de 67 % sont sous forme sociétaires. 56 % des terres sont en faire valoir direct.



Démographie et devenir plutôt assuré

Les exploitants majoritairement jeunes e dessous de 50 ans

2 évolutions prévisibles pour ces exploitations :

- la reprise dans la structure actuelle
- l'agrandissement des exploitations
 - agrandissement et spécialisation animale

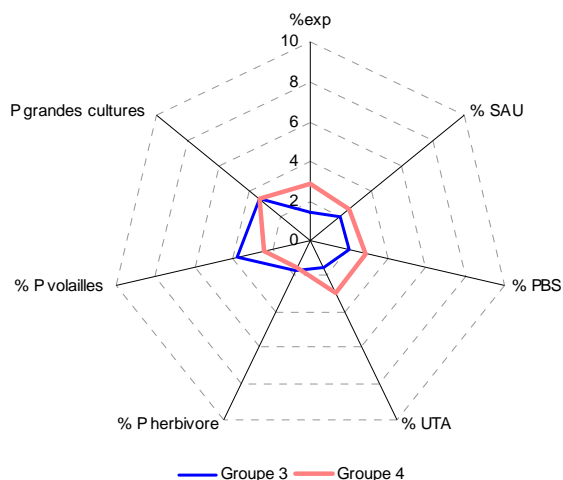
Groupe 4 : polyculteur mixte (C1_PC_PA)

Groupe C1_poly_C:

En 2010, 566 exploitations sont classées dans ce groupe soit 11 % des exploitations qui représentent 13 % de sa PBS et 6 % de sa PBS animale du C1. 8 % de la SAU des exploitations est concentré dans ce groupe et 8% des surfaces en herbe. Trois principaux groupes d'exploitation selon leur dimension économique et les productions :

- les petites exploitations (**92**)
- les exploitations moyennes ou grandes ayant une production bovin ou herbivores (**233**)
- les exploitations moyennes et grandes ayant une production animale « bovins » ou bovins et volailles (**205**)

Plus de travail en polyculture



Caractéristiques des 92 petites exploitations

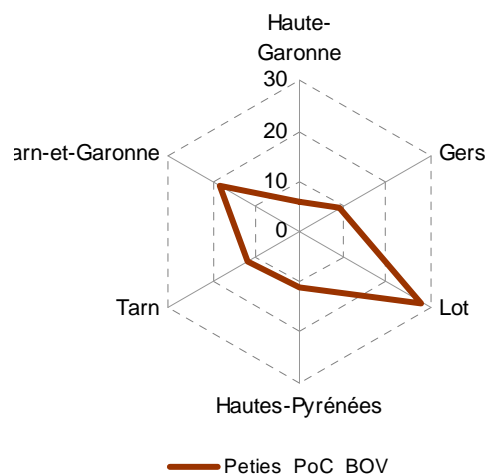
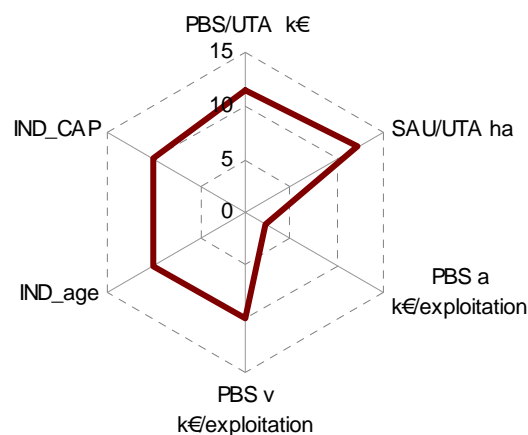
- 16% de l'effectif
- 1 seul type : les petites exploitations ayant une production de bovins viande

Production et productivité limitées

La contribution de ces exploitations à la production globale de groupe représente 3 % du total et 3 % du produit animal. Ce sont des exploitations avec une productivité moyenne 11 000 €/UTA et 11 ha/UTA. Ces exploitations utilisent 500 ha d'herbe pour 1 200 ha de SAU (soit en moyenne 42 % de leur SAU). Les exploitations ont un atelier bovin de boucherie très modeste, en moyenne 5 000 €/exploitation. Les capacités de production sont très limitées.

Travail et emploi limité, foncier maîtrisé

Ces exploitations utilisent une unité de travail annuel. 46 % des co-exploitants sont à temps plein. La proportion de pluri-actifs et de retraité est de 48 %. Les bénéficiaires de DJA représentent 12 % des co-exploitants. Plus de 90 % des exploitations sont sous forme individuelle. Plus de 80 % des terres sont en faire valoir direct.



Caractéristiques 233 exploitations

- 37 % de l'effectif
- 2 types :
 - les exploitations moyennes et grandes ayant une production bovins viande (190)
 - les exploitations moyennes et grandes ayant une production bovins et herbivores (43)

Production et productivité moyenne

La contribution de ces exploitations à la production globale de groupe représente 55 % du total et 64 % du produit animal. Ce sont des exploitations avec une productivité moyenne 54 000 € par UTA et 40 ha / UTA. Ces exploitations utilisent 5 600 ha d'herbe pour 17 000 ha de SAU (en moyenne 35 % de leur SAU). Les exploitations ont un atelier bovin de boucherie, dans certains cas associé à un atelier brotards. L'atelier « animal » est pèse pour 20 000 €/exploitation. Les capacités de production sont de 11 000 places pour les bovins.

Travail, et emploi conséquent, foncier maîtrisé

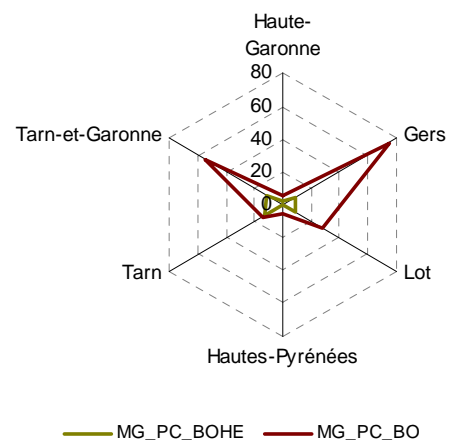
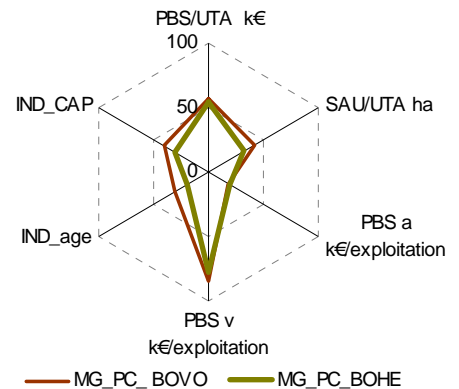
Ces exploitations utilisent plus de 1.8 unités de travail annuel. Près de 85 % des co-exploitants sont à temps plein. La proportion de pluriactifs et de retraité est très faible. Les bénéficiaires de DJA représentent 2/3 des co exploitants. Plus de 35 % sont sous forme sociétaires. Près de 60 % des terres sont en faire valoir direct.

Démographie et devenir non assuré

Les exploitants majoritairement plus jeunes (moins de 50 ans) pour les structures "bovins"

2 évolutions prévisibles pour ces exploitations :

- le maintien dans la structure actuelle
- l'agrandissement des exploitations:
 - agrandissement et simplification de l'atelier élevage
 - reprise de terres labourables et maintien de l'élevage



Caractéristiques des 205 exploitations

- 20 % de l'effectif
- 1 type
 - les exploitations moyennes et grandes ayant une production majoritaire bovins viande et volailles (205)

Production et productivité moyenne:

La contribution de ces exploitations à la production globale de groupe représente 39 % du total et 32 % du produit animal. Ce sont des exploitations avec une productivité moyenne 45 000 € par UTA et 30 ha / UTA. Ces exploitations utilisent 2500 ha d'herbe pour 11 200 ha de SAU (en moyenne 22 % de leur SAU). Les exploitations ont un atelier bovin de boucherie ou brotards pour les bovins et bovins de boucherie + volailles pour certains. L'atelier « animal » est de petite dimension 10 000€/ exploitation. Les capacités de production sont limitées de 4 000 places pour les bovins et 3500 m2 pour bâtiments volailles de chair.

Travail et emploi conséquent, foncier en partie maîtrisé

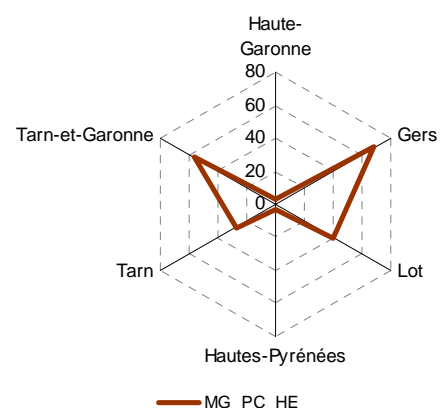
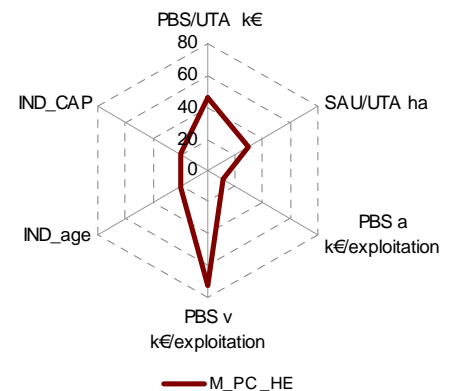
Ces exploitations utilisent plus de 1,8 unités de travail annuel. 86 % des co-exploitants sont à temps plein. La proportion de pluriactifs et de retraité est très faible. Les bénéficiaires de DJA représentent de 48 % des co exploitants. 30 % des exploitations sont sous forme sociétaires. Près de 75 % des terres sont en faire valoir direct.

Démographie et devenir non assuré

Les exploitants qui en moyenne ont 50 ans et à 38 % sans successeur

2 évolutions prévisibles pour ces exploitations :

- le maintien dans la structure actuelle
- l'agrandissement des exploitations et simplification de l'élevage :
 - agrandissement par reprise de terres labourables et abandon élevage (2 500 ha d'herbe)
 - reprise de terres et simplification des ateliers élevages

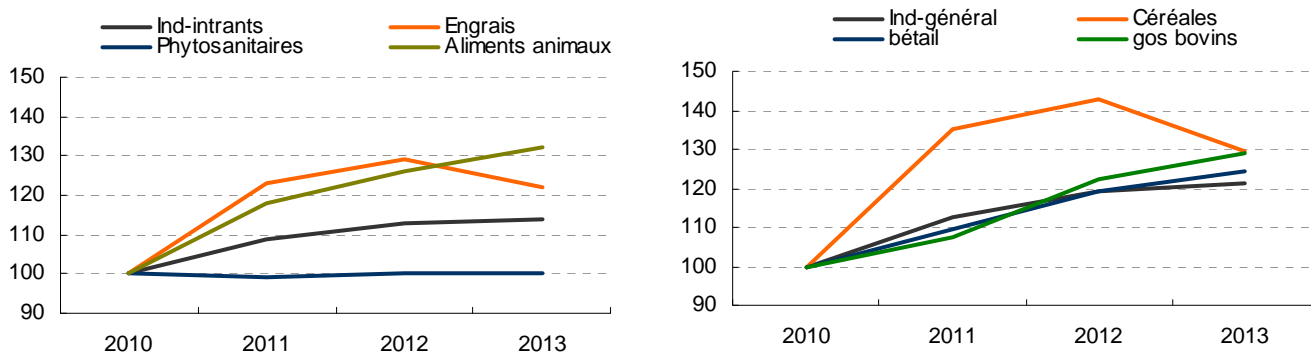


Résultats économiques des groupes 1 et 2

Repère :

Les résultats économiques sont analysés sur 2 années 2010 et 2013. En 2010, le prix des céréales est en phase ascendante et la conjoncture des filières animales notamment bovins plutôt morose avec une stagnation des prix à un niveau bas. En 2013, la conjoncture s'inverse, le prix des céréales amorce une baisse et la situation des éleveurs bovins s'améliore, les prix atteignent un niveau correct.

Evolution des indices de prix

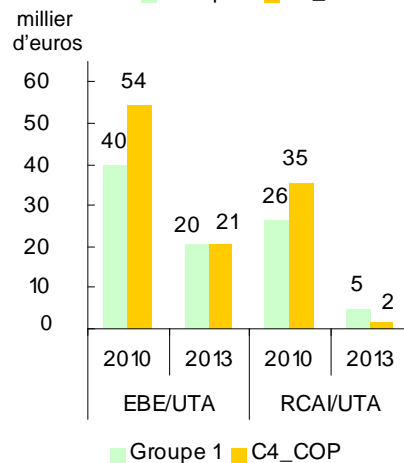
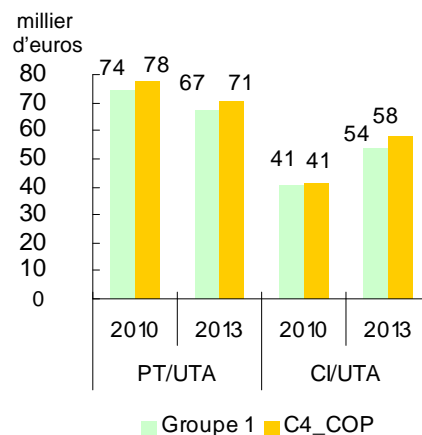


Comparaison des spécialisées en céréales et les exploitations du groupe 1

L'analyse porte sur la comparaison des résultats du système de polyculture-élevage ayant céréales et oléo-protéagineux associés à un atelier bovin de modeste dimension économique avec les exploitations spécialisées "grandes cultures".

Les moyennes et grandes exploitations de polyculture élevage (groupe typologique C1, COP) sont structurellement comparables aux exploitations spécialisées "grandes cultures" de même dimension économique. En 2013 comme en 2010, le produit brut par UTA des exploitations est quasiment au même niveau dans les 2 types d'exploitations et diminue dans les mêmes proportions en 2013. Concernant les charges directes (consommations intermédiaires), en 2013, elles augmentent significativement plus dans les structures spécialisées du fait du renchérissement du coût de l'énergie et des intrants. L'excédent brut d'exploitation par UTA et le revenu courant avant impôt par UTA (RCAI) plus élevés en 2010 pour les exploitations spécialisées sont ramenés au même niveau en 2013 dans les deux types d'exploitations.

Les facteurs conjoncturels externes (prix) et internes (rendements) sont déterminants sur les résultats de l'exploitation. Dans les structures de polyculture-élevage étudiées, l'atelier animal ne représente en moyenne que 20 % du potentiel de production. De ce fait, ce dernier amortit assez peu l'impact de la baisse du prix des cultures de vente. Toutefois, les polyculteurs éleveurs semblent être moins dépendants des intrants (présence de surface en herbe peu consommatrice d'intrants et d'effluents disponibles pour les cultures). Au cours de la période 2010-2013, dans les 2 systèmes, le taux d'endettement est multiplié par 2 (annuités/EBE). Il atteint 53 % pour les polyculteurs-éleveurs et 62 % pour les exploitations spécialisées COP. La conjoncture grandes cultures favorable sur cette période a permis aux deux types d'exploitations d'investir. En 2013, le renversement de conjoncture fragilise plus les exploitations spécialisées que les polyculteurs-éleveurs. La trésorerie de ces dernières s'améliore légèrement alors qu'elle se dégrade pour les spécialisés.



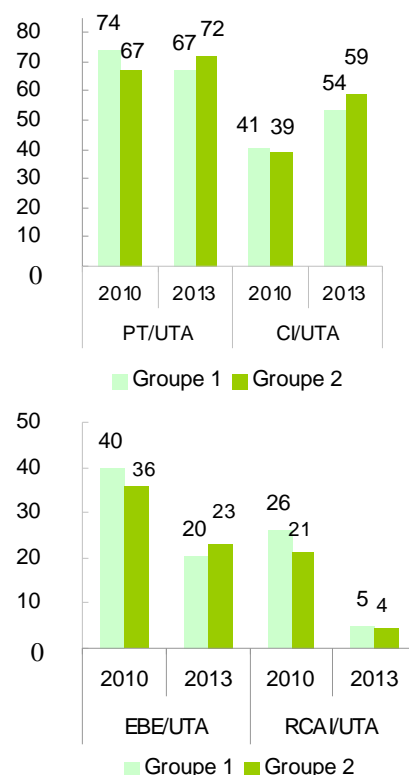
Comparaison exploitations groupe 1 et groupe 2

L'analyse porte sur la comparaison des résultats du système de polyculture-élevage ayant des cultures de céréales et oléo-protéagineux associés à un atelier bovin de faible dimension économique (en moyenne 20% du potentiel de production de l'exploitation) avec les exploitations ayant des céréales et un atelier animal de moyenne dimension économique.

Les 2 groupes d'exploitations sont structurellement très comparables.

En 2010, le produit brut par UTA des exploitations est quasiment au même niveau dans les 2 types d'exploitations. En 2013, il diminue dans les exploitations ayant plus de céréales et augmente dans les exploitations ayant un atelier animal plus important. Pour les consommations intermédiaires, en 2010 comme en 2013, elles augmentent dans les mêmes proportions du fait du renchérissement du coût de l'énergie et des intrants. Le différentiel constaté sur le produit est le même sur l'EBE avec les mêmes variations entre 2010 et 2013. Le RCAI par UTA est in fine au même niveau dans les deux groupes d'exploitation.

Les facteurs conjoncturels externes (prix) et internes (rendements) des cultures de vente sont les principaux déterminants des résultats de l'exploitation. La dimension de l'atelier d'élevage a finalement un impact limité sur le résultat final mais se traduit tout de même par une augmentation de l'EBE.



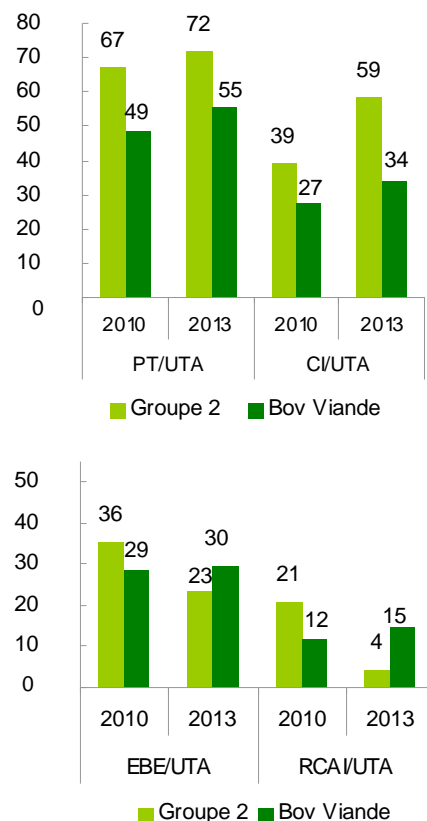
Comparaison exploitations groupe 2 et spécialisées bovins viande

Les moyennes et grandes exploitations de polyculture élevage (groupe typologique C1 PoV) sont structurellement comparables aux exploitations spécialisées bovins viande. Les exploitations spécialisées bovins viandes sont un peu plus grandes (SAU moyenne supérieure) et sont principalement spécialisées dans l'élevage de bovins maigres alors que les exploitations de polyculture-élevage ont une activité plus importante de production d'animaux finis.

En 2013 comme en 2010, le produit brut par UTA des exploitations est nettement supérieur dans les exploitations de polyculture-élevage quasiment 1/3 de plus. En revanche, il augmente dans les mêmes proportions en 2013. Pour les consommations intermédiaires, en 2013, elles augmentent significativement plus dans les structures de polyculture-élevage du fait du renchérissement des charges directes des cultures. Les écarts se resserrent entre les 2 types d'exploitations au niveau de l'excédent brut d'exploitation par UTA. En 2010, les polyculteurs-éleveurs ont un EBE supérieur et la situation s'inverse en 2013. Même constat lorsqu'on compare le RCAI/UTA.

Malgré un produit brut supérieur, les exploitations de polyculture-élevage ne dégagent pas plus d'EBE et lorsque le prix des céréales baisse l'EBE est inférieur aux résultats des exploitations spécialisées bovins viande. Dans les structures de polyculture-élevage étudiées, l'atelier végétal représente en moyenne plus de 50% du potentiel de production. De ce fait, toute variation du prix des céréales et des consommations intermédiaires liées aux cultures de vente a un impact assez important sur les résultats EBE et RCAI. L'atelier animal significatif et dans un meilleur contexte de prix ne compense pas le manque à gagner sur les cultures de vente.

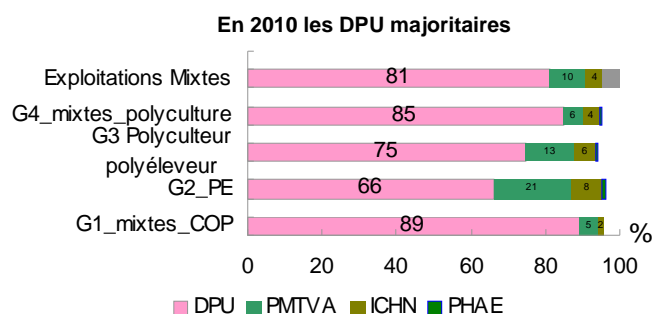
Entre 2010 et 2013, dans les exploitations de polyculture-élevage le taux d'endettement est multiplié par 2 (amortissements/EBE). Il atteint 74% alors qu'il reste relativement stable pour les éleveurs spécialisés. La conjoncture grandes cultures favorable au cours de la période 2010-2012 a permis aux exploitations de polyculture-élevage d'investir mais la conjoncture de la filière viande moins favorable a freiné les investissements des éleveurs. En 2013, le renversement de conjoncture en grandes cultures fragilise de façon importante les polyculteurs-éleveurs.



Aides PAC et impacts de la réforme

Eléments de cadrage :

En 2010, les exploitations mixtes reçoivent 17 % des aides découplées (DPU), 14 % de la PMTVA, 5 % de l'ICHN et 16 % de l'ensemble des aides PAC versées à la ferme Midi-Pyrénées. Les aides aux systèmes mixtes sont constituées pour 81 % par les aides découplées, 10 % de la PMTVA, 4 % de l' ICHN et 5 % pour les autres aides. En 2010 et en moyenne, une exploitation mixte reçoit 22 000€ d'aides PAC/an.



Incidence de la réforme

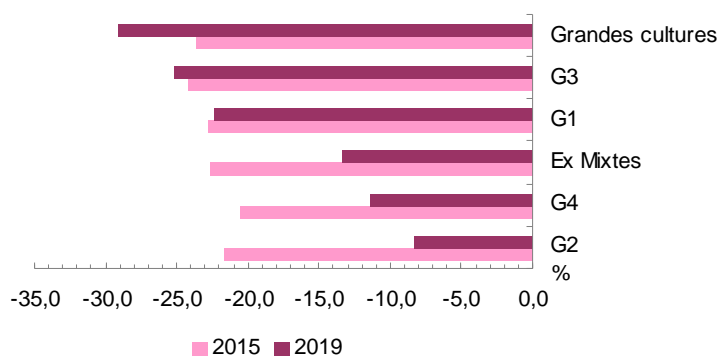
La nouvelle PAC

L'analyse porte sur la réforme des aides découplées, de la PMTVA et de l' ICHN qui constitue plus de 90 % du montant des aides allouées aux exploitations mixtes. La nouvelle PAC se traduit pour les aides découplées par la mise en place des droits à paiement de base (DPB) sur l'ensemble des surfaces de l'exploitation y compris les vergers, le verdissement conditionnel et une surprime pour les 52 premiers ha de l'exploitation. Les systèmes mixtes sont impactés principalement par le mécanisme de convergence qui va progressivement réduire jusqu'en 2019 le montant moyen des aides découplées. La surprime favorise quand à elle les petites structures.

L'aide aux bovins allaitants (AVA) est recentrée sur les exploitations ayant plus de 10 vaches. Les petites exploitations mixtes ayant de petit ateliers bovins allaitants ne seront plus éligibles à cette aide s'ils ne développent pas leur troupeau. D'autre part, les génisses ne peuvent être prises en compte que dans le cadre de nouveaux producteurs. L'ICHN a été revalorisée en 2014, en 2015 et le sera à nouveau en 2016. Cette revalorisation aura un impact favorable pour les exploitations qui gèrent encore une part importante de surfaces fourragères.

Réduction du volume des aides de moins 10% en 2019

La simulation effectuée porte sur les trois dispositifs. En 2015, globalement, les systèmes mixtes devaient subir une réduction de 22,6 % du montant des aides par rapport à 2010. Les systèmes les plus affectés sont les polyculteurs et poly-éleveurs, moins 24,2 %. En 2019, lorsque le mécanisme de convergence joue à plein, les systèmes les plus affectés sont les exploitations professionnelles spécialisées grandes cultures et les exploitations de polyculture et poly-élevage. En revanche, les polyculteurs éleveurs professionnels subiraient une baisse modérée.



Un impact différent à l'échelle des exploitations selon les systèmes

Selon les systèmes, la contribution des 3 aides à l'ensemble du soutien est sensiblement différente.

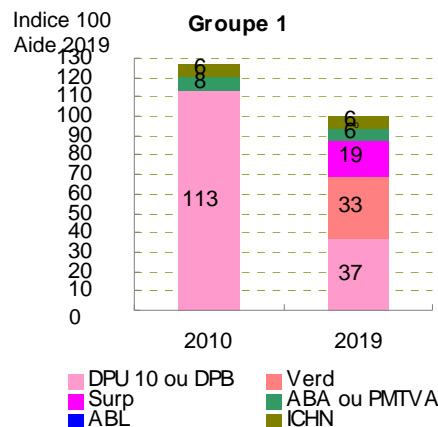
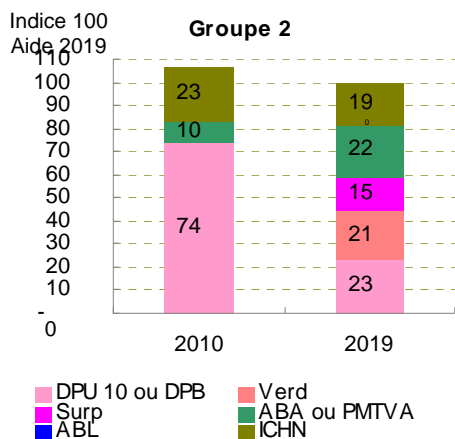
Les exploitations du groupe G2 (Polyculteur éleveur "vrais") dépendent à la fois des aides découplées, de l'aide au troupeau allaitant et de l'ICHN pour respectivement 66 %, 20% et 11% du montant total des aides. A contrario, les systèmes mixtes où les COP sont dominantes dépendent presque exclusivement des aides découplées (DPB, verdissement et surprime). La revalorisation de l'ICHN assure également une part importante du soutien pour les systèmes avec le plus de surfaces fourragères et notamment les groupes G2 et G3.

Incidence faible sur les exploitations de polyculture-élevage

Par rapport à 2010, le soutien relatif aux aides PAC baisserait de 5 %. La contribution des différentes aides rapportée au montant moyen de l'aide versée en 2019 serait toutefois modifiée. Les aides découplées ne représenteraient plus que 59 % du total 2010. La part des aides aux vaches allaitantes et à l'ICHN serait renforcée. Le mécanisme de convergence serait également favorable à ces structures.

Réduction de l'ordre de 20 % des aides des exploitations de polyculture-élevage à dominante COP

Du fait de la convergence, de la dimension réduite de l'atelier allaitant et de la faible importance des surfaces fourragères, ces exploitations sont plus impactées et subiraient une réduction en moyenne de 20 %. Les aides découplées représenteraient toujours près de 90 % du montant total des aides



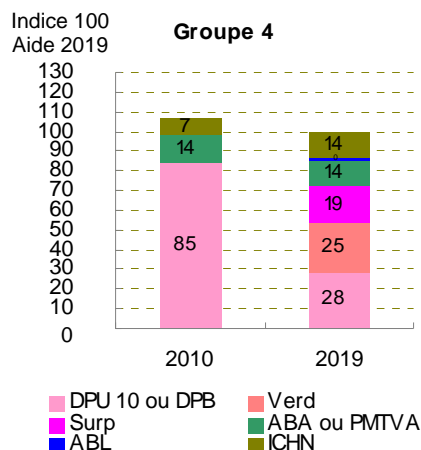
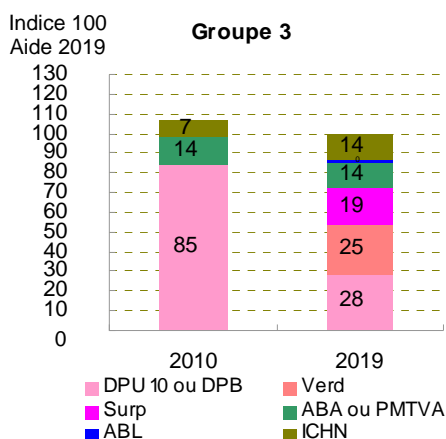
Réduction de 20% pour les polyculteur poly éleveur

Les exploitations de ce type sont plus grandes et sont plus affectées que les autres par la convergence. La surprime intervient de façon moins importante (effet conjugué de la convergence et de l'aide aux 52 premiers ha).

De ce fait, ces exploitations subissent une perte plus importante qui n'est pas compensée par l'aide aux vaches allaitantes et la revalorisation de l'ICHN. Les aides découplées représentent 80 % du total. La simulation ne prend pas en compte les nouveaux bénéficiaires laitiers de l'ICHN en zone défavorisée simple pour 2016.

Incidence limitée pour les exploitations de polyculture ayant un atelier bovin

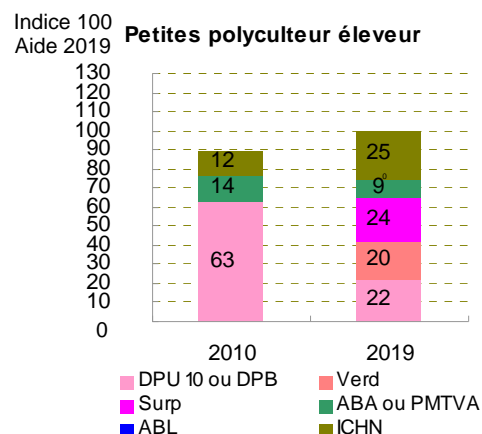
Ces exploitations sont un peu plus petites en surfaces avec un atelier arboriculture ou viticulture. Les surfaces du verger sont intégrées dans le DPB. La convergence est plus favorable. Par ailleurs, l'atelier bovin et les surfaces fourragères maintiennent le niveau des d'aides pour AVA et ICHN.



Les petites exploitations bénéficient de la convergence

Les petites exploitations spécialisées en COP sont largement bénéficiaires de la réforme. La convergence joue à plein et permet de multiplier les aides PAC par 1,5 pour un montant moyen en 2019 de l'ordre de 9000 €/exp./an.

Pour les petites exploitations de polyculture-élevage, l'augmentation est moins importante. Le montant moyen est multiplié par 1,2. Les petites structures ne maintiennent pas le niveau des aides aux vaches allaitantes (moins de 10 vaches). Du fait des surfaces limitées les aides découplées progressent peu malgré la convergence. Le montant moyen des aides atteint 6 300€/exp./an.



Principe de la réforme 2015

Les aides découplées

La réforme qui se met en œuvre en 2015 se traduit par une décomposition de l'aide découplée en trois parties: le droit à paiement de base, le paiement vert conditionnel et le paiement redistributif qui s'applique aux 52 premiers hectares. La convergence qui permet d'amener le droit à paiement de base de l'exploitation (basé sur le droit à paiement unique de 2014/ha) à la moyenne nationale va impacter les exploitations mixtes qui avaient les niveaux de DPU/ha les plus élevés et en premier lieu les systèmes de polyculture et poly élevage et les exploitations mixtes à dominantes COP.

Le paiement vert est un complément du DPB payé à tous les exploitants qui respectent des conditions environnementales. Les systèmes mixtes sont plutôt favorisés par ces dispositions qui prennent en compte la diversité des assolements, le maintien des prairies ou des surfaces d'intérêt écologique.

Le paiement redistributif est octroyé aux exploitations les plus petites ou qui génèrent valeur ajoutée ou emplois. Il est payé au maximum sur les 52 premiers hectares. Il est favorable aux petites structures et également aux systèmes de polyculture-élevage de taille moyenne avec des ateliers d'élevage ou des cultures à plus fortes valeur ajoutée qui permettent de maintenir l'emploi.

Les aides couplées

Concernant les aides couplées animales, l'aide aux bovins allaitants (ABA) remplace la prime au maintien des troupeaux de vaches allaitantes (PMTVA). Ce dispositif est recentré sur les exploitations qui ont au moins 10 vaches allaitantes éligibles. De ce fait, les petites exploitations mixtes et les exploitations plus grandes mais ayant de petits ateliers d'élevage ne seront plus éligibles à cette aide. L'aide aux bovins laitiers (ABL) introduites en 2015 aura très peu d'impact sur les systèmes de polyculture élevage car les poly élevages laitiers de ce type sont peu répandus en Midi-Pyrénées.

L' indemnité compensatrice de handicap naturel

Enfin, la revalorisation de l'ICHN qui a démarrée en 2014 aura un impact important pour les systèmes qui ont conservés des surfaces fourragères avec un atelier animal. Cette aide est revalorisée de 15 % en 2014 puis d'une aide forfaitaire de 64€/ha en 2015 (intégration PHAE).